



Séparation avec maison et emprunt

Par **lili35**, le **17/10/2008 à 13:04**

Bonjour,
Vivant en concubinage avec un enfant, nous avons fait l'acquisition d'une maison il y a 1 an. Aujourd'hui, je souhaiterais me séparer mais il refuse de vendre la maison et ne souhaite faire aucune démarche car lui ne souhaite pas se séparer. J'ai été voir une assistante sociale qui m'a dit qu'elle ne pouvait rien faire pour moi tant que la maison n'était pas vendue. J'ai également été voir la banque et j'ai pris un compte personnel et elle m'a conseillé de me désolidariser du compte joint sur lequel lui est toujours en cours. Si je suis désolidarisée du compte joint et qu'il génère des dettes, suis-je responsable car l'emprunt de la maison est toujours dessus. Quelles démarches puis-je faire pour ne plus être liée à cette maison et partir en toute sécurité sans qu'il puisse me faire du tort car ayant un petit salaire, je ne voudrais pas qu'il me mette moi ou mon fils dans des galères financières? Merci de votre aide.

Par **Marion2**, le **17/10/2008 à 18:07**

Up